

61

19/07/1993

## Standard FCI N° 61 / 19. 07.1993 / F: CHIEN DU SAINT-BERNARD (St. Bernhardshund, Bernhardiner)

### TRADUCTION

Dr. J. -M. Paschoud et Prof. R. Triquet

### ORIGINE

Suisse

### DATE DE PUBLICATION OU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR

24.03.1993

### UTILISATION

Chien d'accompagnement, de garde et de ferme.

### CLASSIFICATION FCI

Groupe 2 (Chiens de type Pinscher et Schnauzer, molossoïdes et chiens de bouvier suisses)

Section 2.2 (molossoïdes de type montagne)

Sans épreuve de travail.

### BREF APERCU HISTORIQUE

L'hospice au sommet du col du Grand St.Bernard à 2469 m d'altitude a été fondé au 11ème siècle pour offrir un refuge aux voyageurs et aux pèlerins. Dès le milieu du 17ème siècle, les moines s'entourèrent de grands chiens de type montagne destinés à la garde et à la défense. La présence de ces chiens à l'hospice du Grand St.Bernard est attestée par des documents iconographiques datant de 1695 et par une note dans les actes de l'hospice de l'an 1707. Bientôt ces chiens furent utilisés pour accompagner les voyageurs et surtout pour retrouver et sauver ceux qui s'étaient égarés dans la neige et le brouillard. Les chroniques publiées dans de nombreuses langues sur la manière dont ces chiens avaient sauvé un grand nombre de vies humaines de la mort blanche, et les récits des soldats qui, en 1800, franchirent le col avec l'armée d'Italie de Napoléon, répandirent au 19ème siècle la renommée du chien du St.Bernard partout en Europe. Le légendaire "Barry" devint ainsi le prototype du chien de sauvetage. Les ancêtres directs du chien du St.Bernard ont été les grands chiens de ferme très répandus chez les paysans de la région. En quelques générations, par un élevage systématique dans le sens d'un type idéal recherché, la race actuelle fut créée. En 1867, Heinrich Schumacher de Holligen près de Berne fut le premier à établir des documents généalogiques pour ses chiens. Le livre des origines suisse fut instauré en février 1884; le premier chien à être inscrit dans ce registre national est le chien du St.Bernard "Léon"; les 28 inscriptions suivantes concernent également des St. Bernard. Le club suisse du St.Bernard fut fondé à Bâle le 15 mars 1884. A l'occasion d'un congrès international de sinologie, le 2 juin 1887, le chien du St.Bernard fut reconnu officiellement comme race d'origine suisse et le standard déclaré faisant seul autorité; depuis ce temps, le Saint Bernard est considéré comme chien national suisse.

### ASPECT GENERAL

Il existe deux variétés du chien du St.Bernard, la variété à poil court (poil double) et la variété à poil long. Les deux variétés sont de grande taille; le corps est puissant, ferme, musclé et harmonieux; la tête en impose; l'expression est attentive.

### COMPORTEMENT/CARACTERE

De caractère aimable, de tempérament calme à vif, il est vigilant.

### PROPORTIONS IMPORTANTES

Proportions idéales Hauteur au garrot longueur du tronc = 5 : 6 (la longueur du tronc est mesurée de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse).

Proportion idéale entre la hauteur au garrot et la hauteur de la poitrine voir le croquis suivant.

### TETE

#### Généralités

Puissante et d'aspect imposant.

## REGION CRANIENNE

Vue de face et de profil, la partie supérieure du crâne, large et fort, est légèrement bombée; elle se fond de chaque côté en doux arrondi dans une région jugale haute et, fortement développée. Sur le devant, le frontal tombe d'une manière abrupte sur la racine du nez. La protubérance occipitale n'est que modérément marquée, alors que les arcades sourcilières sont fortement développées. Depuis la racine du museau, le sillon frontal se prolonge sur tout le milieu du sommet du crâne pour se perdre progressivement dans la région occipitale. La peau du front forme au-dessus des yeux des rides qui convergent en direction du sillon médian. Quand le chien est en éveil, elles se marquent davantage, et l'attache des oreilles forme alors une ligne droite avec la partie supérieure du crâne.

### Stop

Bien accusé.

## REGION FACIALE

### Museau

Court et d'une largeur homogène; chanfrein droit avec une gouttière médiale discrète. La longueur du museau est inférieure à sa hauteur (mesurée à sa racine).

### Truffe

Large et à angles bien marqués, elle est de couleur noire. Les narines sont bien ouvertes.

### Lèvres

Le bord des lèvres est noir. Les lèvres supérieures, fortement développées et pendantes, forment vers le nez un arc de grand rayon. La commissure labiale reste visible.

### Dents

Denture régulière, complète et puissante, avec un articulé soit en ciseaux, soit en pince. Un articulé en ciseaux renversé est admis. L'absence de PM1 (prémolaires 1) est tolérée.

### Yeux

De dimensions moyennes, de couleur brun foncé à noisette et modérément enfoncés dans les orbites, leur expression est aimable. Les paupières épousent au mieux la forme du globe oculaire et les bords des paupières sont totalement pigmentés. La fermeture naturelle et ferme des paupières est recherchée; un petit pli à la paupière supérieure, et un petit pli laissant apparaître un petit peu de conjonctive à la paupière inférieure sont admis.

### Oreilles

De taille moyenne; attache haute et large. La conque est fortement développée. Le pavillon, souple et de forme triangulaire, a l'extrémité arrondie; son bord postérieur est légèrement écarté, son bord antérieur est bien accolé à la joue.

## COU

Puissant. Fanon de gorge et de cou modérément développé.

## TRONC

### Généralités

D'aspect général imposant et harmonieux

### Ligne de dessus

Garrot bien marqué; ligne droite du garrot à la région lombaire, puis légèrement inclinée à partir de la croupe pour se fondre insensiblement avec l'attache de la queue.

### Dos

Large, puissant et ferme

### Poitrine

Cage thoracique modérément descendue avec des côtes bien cintrées; elle ne doit pas descendre plus bas que le coude.

### Ligne de dessous et ventre

Modérément remontée vers l'arrière.

### Queue

Attache large et forte; queue lourde et longue, la dernière vertèbre caudale devant atteindre au moins le niveau du jarret. Au repos, la queue est portée tombante ou légèrement recourbée vers le haut dans son dernier tiers; quand le chien est en éveil, elle est portée plus haut.

## MEMBRES

### Membres antérieurs

#### Généralités

Plutôt large du devant; vus de face, membres droits et parallèles

### Omostrate

Oblique, musclée et bien attachée contre la paroi thoracique

### Bras

De même longueur ou seulement un peu plus court que l'omoplate; angle entre l'omoplate et le bras pas trop ouvert.

### Coude

Bien au corps

### Avant-bras

Droit, doté d'une ossature forte et d'une musculature sèche

### Métacarpe

Vu de face d'aplomb, vu de profil légèrement fléchi

### Pieds de devant

Larges, doigts serrés, fermes et fortement cambrés.

### Membres postérieurs

#### Généralités

Arrière-main modérément angulé et bien musclé; vus de derrière, postérieurs parallèles et pas trop serrés.

#### Cuisses

Puissantes, bien musclées, larges

#### Grasset

Bien coudé, tourné ni en dedans ni en dehors

#### Jambe

En position oblique, assez longue.

#### Jarret

Modérément coudé, solide.

#### Métatarses

Vu de derrière d'aplomb et parallèles.

#### Pieds de derrière

Doigts serrés, fermes et fortement cambrés. Les ergots sont tolérés, pour autant qu'ils ne gênent pas les mouvements des postérieurs

### ALLURES

Démarche harmonieuse avec des enjambées de grande amplitude et une bonne poussée de l'arrière-main; les antérieurs et les postérieurs se déplacent sur un plan parallèle au plan médian.

### ROBE

#### Nature du poil

##### Variété poil court

(poil double) poil de couverture dense, lisse, bien couché et rude; sous-poil abondant. Culotte légère aux cuisses; poil dense sur la queue.

##### Variété poil long

Poil de couverture droit, de longueur moyenne; sous-poil abondant; dans la région des hanches et sur la croupe poil généralement un peu ondulé. Culottes bien fournies aux cuisses, franges aux antérieurs. Poil court sur la face et aux oreilles. Queue touffue.

#### COULEUR DU POIL

Fond blanc avec des plages de couleur rouge-brun plus ou moins grandes (chien panaché) jusqu'à former un manteau rouge-brun ininterrompu sur le dos et les flancs (chien à manteau); le manteau "déchiré" (troué de blanc) est équivalent. Le rouge-brun bringé est admis. La couleur jaune-brun est tolérée. Les charbonnures en tête sont recherchées; un soupçon de noir sur le tronc est toléré.

Marques blanches poitrail, nuque, pieds, extrémité de la queue, liste (sur le chanfrein qui se prolonge en tête) et bande autour du museau.

Recherché : collier blanc, masque sombre symétrique.

### TAILLE

Limite inférieure

Mâles 70 cm

Femelles 65 cm

Limite supérieure

Mâles 90 cm

Femelles 80 cm

Les chiens dont la taille dépasse la limite supérieure ne seront pas pénalisés, si leur aspect général est harmonieux et si leur démarche est correcte.

### DEFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

- Caractères sexuels trop peu prononcés.
- Aspect général manquant d'harmonie.
- Rides marquées en tête et au cou.
- Museau trop court ou trop long .
- Lèvre inférieure lâche retombant vers l'extérieur.
- Prognathisme supérieur ou inférieur.
- Absence de dents hormis les PM1 (prémolaires 1).
- Oreilles attachées bas.
- Yeux clairs.
- Entropion, ectropion.
- Paupières tombantes.
- Dos ensellé ou dos de carpe.
- Croupe surélevée ou avalée.
- Queue portée enroulée sur le dos.
- Antérieurs tors ou fortement tournés vers l'extérieur (panards).
- Postérieurs trop droits, en tonneau ou en jarrets de vache.
- Démarche incorrecte.
- Poil bouclé.
- Pigmentation incomplète ou absente à la truffe, autour du nez, aux lèvres et aux paupières.
- Marques incorrectes, par exemple éclaboussures rouge-brun dans le blanc.
- Faiblesse de caractère, agressivité.

### DEFAUTS ELIMINATOIRES

- robe totalement blanche ou totalement rouge-brun.
- robe d'une autre couleur.
- oeil bleu, oeil vairon.

N.B.:les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.